

ETIENNE.

II.

SA DÉFENSE.

Alors le souverain sacrificateur dit à Etienne : ces choses sont-elles ainsi ?

Et Etienne dit : mes frères et mes pères , écoutez-moi.

Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham lorsqu'il était en Mésopotamie , avant qu'il demeurât à Carran , et il lui dit : sors de ton pays et de ta parenté , et viens dans le pays que je te montrerai. Alors étant sorti du pays des Caldéens il vint demeurer à Carran. De là , après que son père fut mort , Dieu le fit passer dans ce pays où vous habitez maintenant ; il ne lui donna aucun héritage dans cette terre , non pas même de quoi poser son pied ; mais il promit de lui en donner la possession et à sa postérité après lui , lorsqu'il n'avait point encore d'enfant. Et Dieu lui parla ainsi : ta postérité habitera dans une terre étrangère pendant quatre cents ans , et on la réduira en servitude et on la maltraitera ; mais je jugerai la nation qui les aura asservis , dit le Seigneur , et après cela ils sortiront et me serviront en ce lieu-ci. Puis il lui donna l'alliance de la circoncision ; et ensuite Abraham

eut pour fils Isaac, qu'il circoncit le huitième jour ; et Isaac eut Jacob , et Jacob les douze patriarches.

Or les patriarches , étant émus d'envie , vendirent Joseph pour être mené en Egypte ; mais Dieu fut avec lui. Il le délivra de toutes ses afflictions , et par la sagesse qu'il lui donna il le rendit agréable à Pharaon roi d'Egypte , qui l'établit gouverneur d'Egypte et de toute sa maison. Alors il arriva une famine dans tout le pays d'Egypte et en Canaan , et une grande misère , en sorte que nos pères ne pouvaient trouver des vivres. Mais Jacob ayant appris qu'il y avait du blé en Egypte , y envoya nos pères une première fois. Et la seconde fois Joseph fut reconnu par ses frères , et Pharaon sut quelle était la famille de Joseph. Alors Joseph envoya quérir Jacob son père et toute sa famille , qui consistait en soixante et quinze personnes. Jacob donc descendit en Egypte et y mourut lui et nos pères , lesquels furent transportés en Sichem , et mis dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté à prix d'argent des fils d'Emmor père de Sichem.

Or , comme le temps approchait auquel devait s'accomplir la promesse que Dieu avait faite avec serment à Abraham , le peuple s'accrut et se multiplia beaucoup en Egypte , jusqu'à ce qu'il vint un autre roi en Egypte , qui n'avait point connu Joseph. Ce roi , usant d'artifice contre notre nation , traita durement nos pères , jusqu'à leur faire exposer leurs enfants afin d'en faire périr la race. En ce temps-là naquit Moïse , qui était divinement beau , et qui fut nourri trois mois dans la maison de son père. Ensuite , après qu'il eut été exposé , la fille de Pharaon le fit emporter et le fit élever comme son fils. Et Moïse fut instruit dans toutes les sciences des Egyptiens ; et il était puissant en paroles et en œuvres. Quand il eut atteint l'âge de quarante ans , la pensée lui vint d'aller visiter ses frères , les enfants d'Israël. Et voyant qu'on en maltraitait un sans sujet , il prit sa défense et vengea celui qui était outragé , en tuant l'Egyptien. Or il croyait que ses frères comprendraient que Dieu les voulait délivrer par son moyen ; mais ils ne le comprirent point. Le lendemain il vit quelques-uns d'entre eux qui se battaient , et il tâcha de les mettre d'accord en leur disant : ô hommes ! vous êtes frères : pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre ? Mais celui qui maltraitait son prochain repoussa

Moïse en lui disant : qui t'a établi prince et juge sur nous ? veux-tu me tuer , comme tu tuas hier l'Egyptien ? A cette parole Moïse s'enfuit , et il demeura comme étranger au pays de Madian , où il eut deux fils. Quarante ans après , l'ange du Seigneur lui apparut au désert de la montagne de Sina , dans la flamme d'un buisson qui était en feu. Et quand Moïse le vit il fut étonné de ce qu'il voyait ; et comme il s'approchait pour considérer ce que c'était , la voix du Seigneur lui fut adressée et lui dit : je suis le Dieu de tes pères , le Dieu d'Abraham , et le Dieu d'Isaac , et le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant n'osait considérer ce que c'était. Alors le Seigneur lui dit : ôte les souliers de tes pieds , car le lieu où tu es est une terre sainte. J'ai vu , j'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte , et j'ai entendu leur gémissement , et je suis descendu pour les délivrer. Viens donc maintenant , et je t'enverrai en Egypte. Ce Moïse , qu'ils avaient rejeté en disant : qui t'a établi prince et juge ? c'est lui que Dieu a établi pour prince et pour libérateur , sous la conduite de l'ange qui lui était apparu dans le buisson. C'est ce Moïse qui les tira de là , en faisant des prodiges et des miracles en Egypte , dans la mer Rouge et au désert pendant quarante ans. C'est lui qui a dit aux enfants d'Israël : le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi d'entre vos frères : écoutez-le. C'est lui qui était dans l'église du désert avec l'ange qui lui parlait sur la montagne de Sina , et avec nos pères ; lui qui a reçu des paroles de vie pour nous les donner. Nos pères ne voulurent point lui obéir ; mais ils le repoussèrent et retournèrent de leur cœur en Egypte , disant à Aaron : faisons des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce Moïse qui nous a tirés du pays d'Egypte , nous ne savons ce qui lui est arrivé. En ces jours-là ils firent un veau d'or , et ils offrirent des sacrifices à l'idole , et se réjouirent dans les œuvres de leurs mains. Mais Dieu se détourna d'eux et les abandonna à servir l'armée du ciel , selon qu'il est écrit dans le livre des prophètes : maison d'Israël ! est-ce à moi que vous avez offert des victimes et des sacrifices durant quarante ans au désert ? vous avez porté le tabernacle de Moloc , et l'astre de votre Dieu Remphan , qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer ; c'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Babylone.

Le tabernacle du témoignage a été avec nos pères au désert comme l'avait ordonné celui qui avait dit à Moïse de le faire selon le modèle qu'il avait vu ; et nos pères l'ayant reçu l'emportèrent , sous la conduite de Josué , au pays qui était possédé par les nations que Dieu chassa de devant nos pères , jusqu'aux jours de David. Celui-ci trouva grâce devant Dieu, et lui demanda qu'il pût trouver une demeure pour le Dieu de Jacob. Mais ce fut Salomon qui lui bâtit un temple. Mais le Très-Haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes , selon ce que dit le prophète : le ciel est mon trône , et la terre est mon marchepied : quelle maison me bâtiriez-vous , dit le Seigneur , et quel serait le lieu de mon repos ? n'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses ?

Gens de col roide ! incirconcis de cœur et d'oreilles ! vous vous opposez toujours au Saint-Esprit ; vous suivez les traces de vos pères. Quel est celui des prophètes que vos pères n'aient point persécuté ? ils ont même tué ceux qui annonçaient la venue du juste, que vous avez trahi à votre tour, et dont vous avez été les meurtriers ; vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges , et qui ne l'avez point gardée !...

(ACTES, VII, 4-53.)

Après avoir, dans un précédent exercice, étudié le caractère d'Etienne, nous sommes appelés aujourd'hui à considérer la défense qu'il oppose aux accusations de ses ennemis. Bien qu'un pareil sujet n'ait pas une application directe et personnelle à chacun de nous, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour vous d'étudier avec quelque attention le plaidoyer de ce fidèle serviteur de Dieu. Il y a déjà ici un intérêt littéraire : car le discours d'Etienne est très-remarquable même sous le rapport de la forme ; cette exposition vive et entraînante des voies de Dieu

envers l'ancien peuple est une des plus belles pages de la parole inspirée. Il y a un intérêt d'humanité : car, s'il est un sujet digne de fixer notre attention et de gagner notre sympathie, c'est assurément un homme qui défend sa vie mise en péril par une injuste accusation. Vous suivez avec intérêt les débats des tribunaux, vous aimez à lire la plaidoirie d'un avocat habile en faveur d'un client sur qui pèse une accusation capitale : n'aurez-vous point de sympathie pour cet homme accusé d'un crime qu'il n'a point commis, et qui plaide lui-même pour sa propre vie ? Il y a surtout ici un intérêt religieux : car au fond ce n'est pas un homme qui est en cause devant un tribunal humain : c'est l'église de Jésus-Christ qui se défend contre ses ennemis ; c'est la puissance des ténèbres qui s'efforce d'étouffer la lumière du ciel ; c'est la lutte de l'incrédulité contre la foi, du monde contre l'évangile, de l'esprit de haine contre l'esprit d'amour. Etienne est ici le représentant du christianisme ; le sanhédrin qui va le juger est le représentant du monde, et de la haine éternelle qu'il porte à l'évangile. C'en est assez pour m'intéresser à la défense d'Etienne, bien qu'elle ne me touche pas personnellement ; elle me touche suffisamment puisqu'elle touche à la cause de l'évangile, et aux intérêts éternels de l'humanité.

La première chose qui frappe quand on lit le discours d'Etienne, c'est que ce discours ne semble pas

être une réponse à l'accusation de ses adversaires. On n'aperçoit pas, au premier abord, le rapport qui lie la défense à l'attaque; on se demande en quoi cette longue exposition, toute belle et éloquente qu'elle soit, pouvait servir les intérêts de l'accusé.

Mais si nous ne nous arrêtons pas à l'apparence, et que nous entrons dans une étude approfondie de ce discours, nous reconnaitrons qu'il était admirablement propre à remplir le but qu'Étienne se proposait, et qu'il renfermait réellement une réponse victorieuse aux attaques de ses ennemis. Pour comprendre la convenance et la justesse de cette apologie, il faut remarquer d'abord que nous ne l'avons pas dans son entier; nous n'en possédons réellement que le commencement: car ses adversaires ne lui laissèrent pas le temps de l'achever; sans l'interruption sanglante qu'ils apportèrent à sa défense, il allait sans doute aborder plus directement pour les repousser les charges élevées contre lui; et cette interruption même, qui se manifeste dès l'instant qu'il veut entrer dans le cœur de l'accusation, prouve combien la tournure indirecte qu'il avait employée jusqu'alors était une précaution nécessaire.

Toutefois si sa défense, telle qu'il lui fut permis de la présenter, ne répond pas directement aux accusations de ses ennemis, elle y répond réellement et avec beaucoup de force, bien que d'une manière indirecte. Il avait été accusé de blasphémer Dieu et le temple,

et d'attaquer l'ancienne économie, l'alliance de la loi : le respect avec lequel il parle du Dieu de l'ancienne alliance, les détails étendus dans lesquels il semble se complaire en décrivant les traits glorieux qui la distinguent, tout cela renversait de fait l'accusation. Evidemment un homme qui parlait avec tant de respect, disons mieux, avec tant d'amour de tous les privilèges du peuple d'Israël, de tous les miracles que Dieu avait accomplis en sa faveur, un tel homme ne pouvait pas être accusé raisonnablement de déshonorer, d'attaquer, de blasphémer l'ancienne loi. Il semble vouloir montrer à ses accusateurs, par le brillant tableau qu'il leur présente, qu'il connaissait mieux qu'eux cette alliance dont ils étaient si fiers, et qu'il l'honorait davantage.

Mais il y a plus que cela dans la défense d'Etienne. Il ne veut pas seulement se défendre, il veut aussi, il veut surtout accuser ses accusateurs, et leur reprocher leur endurcissement, pour les faire s'il était possible rentrer en eux-mêmes. Il les accusera directement à la fin ; mais dans tout le cours de sa défense il les charge indirectement, par une foule d'allusions transparentes ; il montre que de tout temps la vérité avait été persécutée par de prétendus Israélites ; que le caractère de ce peuple avait toujours été l'ingratitude et la rébellion à l'égard de Dieu ; que ceux qui attaquaient l'évangile dans sa personne ne faisaient que marcher sur les traces de leurs pères, et qu'ils agis-

saient à l'égard de Jésus-Christ précisément comme avaient fait leurs pères à l'égard des patriarches, des prophètes et de Moïse lui-même, ce Moïse au nom duquel on l'accusait !

Un examen rapide du discours d'Etienne mettra dans tout son jour la justesse de cette double observation.

« Mes frères et mes pères, » — il y a déjà dans ces paroles un témoignage de modération et de respect ; en traitant de pères les chefs de la synagogue, Etienne honore l'ordre que Dieu a établi — « le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham lorsqu'il était en Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Carran ; et il lui dit : sors de ton pays et de ta parenté, et viens dans le pays que je te montrerai. » En énonçant tout d'abord ce fait de la vocation d'Abraham, qui était le fondement de toute la religion des Juifs, Etienne se range dès l'entrée parmi les vrais Israélites. En même temps il montrait par là que si les Juifs avaient été distingués des Gentils, ce n'était point par l'ordre de la nature, ni par l'effet de leurs mérites, mais bien par un privilège gratuit de la part de Dieu. De plus, il rappelait ainsi que l'alliance de salut avait été contractée avec Abraham avant l'existence du temple, avant l'établissement des cérémonies, avant la promulgation de la loi : toutes choses auxquelles les Juifs attachaient une telle importance, qu'ils faisaient consister en cela l'essence même de la religion. « Quant

à l'alliance qui a été confirmée par Dieu en Christ, la loi, qui est venue quatre cent trente ans après, ne peut point l'annuler pour abolir la promesse : or Dieu l'a donnée à Abraham par la promesse ¹. » Ce raisonnement, qui est de saint Paul, se trouvait implicitement dans la défense d'Etienne. « Et Dieu lui parla ainsi : ta postérité habitera dans une terre étrangère pendant quatre cents ans, et on la réduira en servitude et on la maltraitera. Mais je jugerai la nation qui l'aura asservie, dit le Seigneur, et après cela ils sortiront et me serviront en ce lieu-ci. » Ainsi devait être plus tard asservie et maltraitée l'église chrétienne, la postérité spirituelle du véritable Abraham, en attendant la délivrance que Dieu lui réservait. Il ne fallait donc point s'étonner si le peuple de Dieu était persécuté; car la persécution fut de tout temps l'apanage du peuple de Dieu, et déjà aux jours d'Abraham.

« Puis il lui donna l'alliance de la circoncision; et ensuite Abraham eut pour fils Isaac, qu'il circoncit le huitième jour. » En reconnaissant que la circoncision est une alliance établie de Dieu, Etienne repoussait de fait l'accusation de porter atteinte à cette alliance : mais en même temps, il montrait implicitement que les Juifs avaient tort de fonder leurs espérances de salut sur ce signe extérieur, puisque l'alliance de grâce

¹ Gal., III, 47, 48.

avait été traitée avec Abraham avant qu'il fût circoncis, en sorte qu'il avait reçu le signe de la circoncision, non comme un moyen de salut, mais comme un sceau de la justice qui est par la foi, selon l'observation de saint Paul dans l'épître aux Romains ¹.

Après avoir tiré parti de l'histoire d'Abraham, Etienne passe à celle d'un autre patriarche, qui offrait des analogies frappantes avec les circonstances de l'église chrétienne : il s'agit du plus aimé des fils de Jacob, ce Joseph, dont la touchante histoire arrachait à Voltaire lui-même un cri d'admiration.

« Isaac eut pour fils Jacob, et Jacob les douze patriarches. Et les patriarches étant émus d'envie vendirent Joseph pour être mené en Egypte; mais Dieu était avec lui. » Eloigné de la famille patriarchale, Joseph n'en jouissait pas moins des marques particulières de la protection et de la faveur divine : « Dieu était avec lui, » comme il était avec les disciples de Jésus, rejetés par les pharisiens et les docteurs de la loi. Quant à ces patriarches dont les Juifs se vantaient si fort de descendre, ils avaient tous, à l'exception d'un seul, trempé dans un fratricide; ils avaient agi à l'égard de Joseph précisément comme les pharisiens à l'égard de Jésus : ils avaient poursuivi de leur jalousie et de leur haine le bien-aimé de Dieu; mais, par le conseil admirable du Seigneur, Joseph s'était trouvé ap-

¹ Rom., IV.

pelé à sauver la vie de ceux-là même qui avaient voulu la lui ôter : image frappante de ce Jésus persécuté à son tour par leurs descendants , et qui était devenu le sauveur de ceux qui l'avaient crucifié. On sent avec quelle force un pareil rapprochement condamnait les accusateurs d'Etienne, qui étaient aussi les persécuteurs de Jésus-Christ. Il est impossible de méconnaître l'intention divine qui a voulu faire de Joseph , deux mille ans à l'avance, un type frappant du sauveur. Pascal , dans ses *Pensées* , a fait ressortir en quelques mots , d'une concision admirable , les traits qui rapprochent ces deux grandes figures , comme aussi ceux qui les distinguent.

« Jésus-Christ est figuré par Joseph , bien-aimé de son père , envoyé du père pour voir ses frères , l'innocent vendu par ses frères vingt deniers , et par là devenu leur seigneur , leur sauveur , et le sauveur des étrangers , et le sauveur du monde : ce qui n'eût point été sans le dessein de le perdre , sans la vente et la réprobation qu'ils en firent. »

« Dans la prison , Joseph innocent entre deux criminels : Jésus en la croix entre deux larrons. Joseph prédit le salut à l'un , et la mort à l'autre , sur les mêmes apparences : Jésus-Christ sauve l'un et laisse l'autre , après les mêmes crimes. Joseph ne fait que prédire : Jésus-Christ fait. Joseph demande à celui qui sera sauvé qu'il se souvienne de lui quand il sera venu en sa gloire ; et celui que Jésus-Christ sauve lui

demande qu'il se souvienne de lui quand il sera dans son royaume ¹. »

Etienne passe ensuite à l'époque de Moïse, et pour montrer tout le respect qu'il porte à sa mémoire, il s'étend longuement sur l'histoire de ce libérateur des Hébreux.

« Or comme le temps approchait auquel devait s'accomplir la promesse que Dieu avait faite avec serment à Abraham, le peuple s'accrut et se multiplia beaucoup en Egypte, jusqu'à ce qu'il vint un autre roi en Egypte qui n'avait point connu Joseph. Ce roi usant d'artifice contre notre nation, traita durement nos pères, jusqu'à leur faire exposer leurs enfants afin d'en faire périr la race. En ce temps-là naquit Moïse, qui était divinement beau, et qui fut nourri trois mois dans la maison de son père. Ensuite ayant été exposé, la fille de Pharaon le fit emporter et le fit élever comme son fils; et Moïse fut instruit dans toutes les sciences des Egyptiens; et il était puissant en paroles et en œuvres. » Tout en s'étendant complaisamment sur cette histoire si chère aux Israélites, Etienne n'oublie pas les allusions accusatrices. « Il croyait, » dit-il en parlant de Moïse qui avait pris la défense d'un Israélite contre un Egyptien, « il croyait que ses frères comprendraient que Dieu les voulait délivrer par son moyen; mais ils ne le comprirent point. »

¹ Pascal, Pensées, II, 9, 2.

Ainsi leurs descendants n'avaient pas su comprendre non plus que Jésus de Nazareth était envoyé de Dieu pour les sauver. « Le jour suivant il en vit quelques-uns qui se battaient, et il tâcha de les mettre d'accord en leur disant : ô hommes ! vous êtes frères : pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre ? Mais celui qui maltraitait son prochain repoussa Moïse en lui disant : qui t'a établi prince et juge sur nous ? » Qui ne reconnaîtrait ici l'image de ces Israélites que le sauveur dépeignait, dans une de ses paraboles, comme des citoyens ingrats qui haïssaient leur roi, et qui lui envoyèrent une députation pour lui dire : « nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous ! »

Etienne raconte ensuite la fuite de Moïse, son séjour au pays de Madian, et l'apparition du Seigneur dans le buisson de feu, montrant ainsi qu'il avait présent à l'esprit tout le détail des dispensations de Dieu envers l'ancien peuple, et qu'il gardait avec un religieux respect ces traditions saintes. « J'ai vu, j'ai vu, » dit le Seigneur à Moïse, « l'affliction de mon peuple qui est en Egypte, et j'ai entendu leur gémissement, et je suis descendu pour les délivrer ; viens donc maintenant, et je t'enverrai en Egypte. »

C'est surtout dans les paroles qui suivent qu'Etienne s'élève avec force contre ses accusateurs. Si l'on excepte la violente apostrophe de la fin, c'est ici que son discours acquiert le plus haut degré de vivacité.

Moïse, la mission qui lui avait été confiée par le Seigneur, et l'accueil qu'il avait trouvé auprès du peuple d'Israël, tout cela est évidemment, dans la pensée de l'orateur, l'image de ce qui s'était passé du temps de Jésus-Christ. Il répète quatre fois de suite la même tournure pour mieux faire ressortir sa pensée, comme il arrive lorsqu'on est fortement ému; et tout en mettant sur le premier plan la personne de Moïse dans quatre énoncés successifs, il a soin de faire remarquer que ce prophète; aux enseignements duquel les Israélites faisaient profession d'être aveuglément soumis, avait annoncé la venue d'un autre prophète dont il n'était que le précurseur, et auquel il avait commandé d'obéir; en sorte qu'en rejetant Jésus-Christ, c'est à Moïse lui-même qu'on désobéissait. Il rappelle aussi que Moïse ne parlait pas en son propre nom, mais au nom de cet « ange » ou messager « de l'Eternel » qui lui était apparu dans le buisson, et qui n'était autre que l'Eternel lui-même manifesté sous une forme visible, Dieu le fils envoyé par le Père pour sauver le monde, ce même Jésus en un mot au nom duquel Etienne se présentait. Malgré tout ce que perd nécessairement un pareil discours en passant dans une traduction, vous serez frappés, je m'assure, de la vivacité entraînante de ce morceau : « Ce Moïse qu'ils avaient rejeté en disant : qui t'a établi prince et juge ? c'est lui que Dieu envoya pour prince et pour libérateur, sous la conduite de l'ange

qui lui était apparu dans le buisson. C'est ce Moïse qui les tira de la servitude, en faisant des prodiges et des miracles en Egypte, dans la mer Rouge, et au désert pendant quarante ans. C'est lui qui a dit aux enfants d'Israël : le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi d'entre vos frères : écoutez-le ! C'est lui qui dans l'église du désert se tenait entre nos pères et l'ange qui lui parlait de la montagne de Sina ; lui qui a reçu des paroles de vie pour nous les donner ! »

Malgré tous ces prodiges, malgré cette grande délivrance, malgré cette promulgation de la loi de Dieu dont Moïse avait été l'instrument, les Israélites persistèrent dans leur rébellion et dans leur endurcissement : toujours semblables à ces pharisiens qui persistaient à rejeter Jésus-Christ, alors même que sa résurrection l'avait hautement manifesté comme le fils de Dieu et le sauveur du monde. « Nos pères ne voulurent point lui obéir ; mais ils le rejetèrent et retournèrent de leur cœur en Egypte, disant à Aaron : fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce Moïse, qui nous a tirés du pays d'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé. » Suit une peinture animée de l'adoration du veau d'or, et de tout le culte idolâtre auquel les enfants d'Israël s'étaient livrés dans le désert. « Maison d'Israël, » leur dit le Seigneur par la voix du prophète Amos, « est-ce à moi que vous avez offert des victimes et des sacrifices

durant quarante ans au désert ? vous avez porté le tabernacle de Moloc et les figures que vous avez faites pour les adorer¹ : c'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Babylone. » Ainsi serait châtiée à son tour la synagogue infidèle, qui avait rejeté Jésus-Christ et son évangile.

« Le tabernacle du témoignage a été avec nos pères au désert, comme l'avait ordonné celui qui avait dit à Moïse de le faire selon le modèle qu'il avait vu. Et nos pères l'ayant reçu l'emportèrent, sous la conduite de Josué, au pays qui était possédé par les nations que Dieu chassa de devant nos pères, jusqu'aux jours de David ; lequel trouva grâce devant Dieu et lui demanda qu'il pût trouver une demeure pour le Dieu de Jacob. Mais ce fut Salomon qui lui bâtit un temple. » Etienne aborde ici l'accusation d'avoir proféré des paroles blasphématoires contre le temple, et annoncé sa destruction. Ce temple auquel les Israélites attachaient une si extrême importance, ce temple dans lequel ils faisaient consister tout leur culte et toute leur religion, n'avait pas toujours existé ; il ne remontait pas à une antiquité bien reculée ; longtemps leurs pères n'avaient eu, et cela par l'ordre de Dieu, qu'un simple tabernacle, le taberna-

¹ L'astre nommé ici *Remphan* est appelé *Mifun* dans le texte hébreu (Amos, V, 26). C'étaient deux noms différents de la planète Saturne, dans les langues orientales.

cle *du témoignage*, ainsi appelé parce qu'il renfermait la loi qui était le témoignage de Dieu. Ce tabernacle lui-même n'était qu'une figure destinée à représenter des vérités morales, des faits célestes, qui avaient été révélés à Moïse dans la vision de Sinaï : car il lui avait été ordonné de construire le tabernacle « sur le modèle, » ou plus exactement « sur le *type* qu'il avait vu. » Ces paroles sont expliquées par un passage remarquable de l'épître aux Hébreux : « le service extérieur du tabernacle n'est qu'une image et une ombre des choses célestes, selon que Dieu le dit à Moïse lorsqu'il devait le dresser : prends garde, lui dit-il, de faire toutes choses selon le type qui t'a été montré sur la montagne. » Ce culte matériel n'était donc qu'une image, une ombre des faits évangéliques, et il devait nécessairement prendre fin quand viendrait la réalité qu'il annonçait. De plus, cette circonstance, que Moïse n'avait érigé qu'un tabernacle, auquel Salomon avait substitué un temple, ce changement prouvait déjà que les formes extérieures de la religion ne sont pas immuables, et qu'elles ne constituent pas l'essence du culte auquel Dieu prend plaisir. Puisque le vrai culte de Dieu avait existé avant le temple, il pourrait également avoir lieu après sa destruction ; et puisqu'on l'avait pratiqué avant l'acquisition de la terre de Canaan, de même il pourrait continuer quand Jérusalem cesserait d'être la cité sainte. Ce n'était donc pas un blasphème que de prévoir

l'ébranlement et la chute de l'économie mosaïque, quand le fondateur de cette économie avait lui-même annoncé la venue d'un autre prophète, qui devait succéder à son autorité.

D'ailleurs, prétendre limiter la présence de celui qui a fait le ciel et la terre, et l'enfermer dans les murailles d'un temple, c'était rabaisser la divinité, comme l'avaient déjà déclaré les prophètes de l'ancienne alliance. Ici Etienne, incapable de se renfermer plus longtemps dans les bornes d'une argumentation pressante, mais froide, s'élançe avec ravissement dans la sphère agrandie qui s'ouvre devant lui, et plein d'enthousiasme il s'écrie : « mais le très-haut n'habite point dans des temples faits par les mains des hommes, selon ce que dit le prophète : le ciel est mon trône, et la terre est mon marchepied : quelle maison me bâtiriez-vous, dit le Seigneur, ou quel serait le lieu de mon repos ? n'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses ? » Cette magnifique apostrophe transportait les auditeurs du martyr à la scène sublime de la dédicace du premier temple, quand le roi qui l'avait fondé se tenait devant l'autel du Seigneur en présence de toute la congrégation d'Israël, et qu'élevant ses mains au ciel, loin d'être ébloui de la gloire d'avoir élevé un semblable monument, ou de prétendre y enfermer la divinité, il s'écriait : « mais Dieu habiterait-il effectivement sur la terre ? voilà les cieux, même les cieux des cieux ne peuvent

te contenir : combien moins cette maison que j'ai bâtie ! » Ces paroles , rappelées par Etienne au point culminant de sa défense , étaient comme un rayon de la gloire céleste émané du premier temple , qui , perçant à travers les nuages d'une tradition corrompue , et remplissant tous les détours ténébreux du second temple , en chassait tous les voleurs qui en avaient fait leur repaire et qui fuyaient le grand jour. C'est ici , comme je l'ai déjà fait observer , qu'Etienne entrait proprement et directement dans sa défense ; et sans doute , si ses juges le lui eussent permis , son intention était d'insister principalement sur ce point , que le vrai service de Dieu ne consiste pas dans le culte extérieur ; et que le temple , les sacrifices , et toutes les ordonnances légales , n'étaient que des ombres et des figures destinées à représenter les vérités évangéliques. Mais on ne lui laissa pas le temps d'achever. L'allusion qu'il venait de faire à l'idolâtrie qui avait presque identifié le temple avec la divinité , renfermait un reproche trop sévère pour ne pas blesser au vif les disciples de Moïse. Il est probable qu'il commença d'apercevoir dès-lors dans son auditoire les symptômes d'une impatience et d'une fureur qui ne se contenaient plus. Il devint évident pour lui que son jugement , comme celui de son maître , n'était qu'une dérision solennelle des formes de la justice , et qu'il avait affaire à des hommes qui cherchaient la vengeance , non la vérité. Ses juges , au lieu de céder à

leur conviction intime, n'avaient été qu'irrités par l'évidence irrésistible des arguments qu'Etienne avait tirés de cette autorité même qu'on l'accusait d'insulter. C'est pourquoi, abandonnant sa propre défense, comme une chose qui n'avait d'importance qu'autant que l'honneur de son maître et la vérité de la doctrine y étaient intéressés, après avoir anéanti l'accusation intentée contre lui ou plutôt contre l'évangile, il laisse librement éclater son indignation, il met de côté le ton de modération et de respect qu'il avait gardé jusqu'alors, il renonce aux accusations indirectes, il se présente hardiment comme le messager de la justice divine, et adresse à ses accusateurs endurcis ces paroles foudroyantes : « Gens de col roide, incirconcis de cœur et d'oreille ! vous vous opposez toujours au Saint-Esprit, vous suivez les traces de vos pères. Quel est le prophète que vos pères n'aient point persécuté ? ils ont même tué ceux qui ont prédit la venue du juste, que vous avez trahi à votre tour, et dont vous avez été les meurtriers, vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges ¹, et qui ne l'avez point gardée !.... »

¹ Il résulte de ce passage, comme aussi d'un passage parallèle de l'épître aux Galates (III, 49) que les anges intervinrent comme témoins et messagers dans la promulgation de l'ancienne loi. Etienne rappelle cette circonstance, qui ajoutait à la solennité de la loi, et par conséquent au crime de ceux qui l'avaient violée.

Après de telles paroles, l'issue du plaidoyer d'Etienne ne pouvait être un instant douteuse : ce n'était plus un jugement qu'il avait à attendre, c'était le supplice immédiat sans forme de jugement ; supplice cruel autant qu'il était glorieux, digne fin d'un serviteur aussi fidèle, qui mit sur sa tête la couronne, et dans sa main la palme du martyr !

Le discours que nous venons d'étudier rapidement met en saillie toutes les grandes qualités que nous avons déjà signalées chez Etienne. Sa charité paraît dans la modération admirable qu'il garde pendant la plus grande partie de sa défense, en présence d'accusations aussi calomnieuses, et devant des juges décidés d'avance à le condamner. Sa puissance de parole brille dans cette longue et belle exposition des voies de Dieu envers son peuple, comme aussi dans l'art merveilleux avec lequel il trouve moyen, non-seulement de se justifier pleinement de l'accusation, mais encore de la renvoyer à ses accusateurs et de les convaincre de culpabilité, ne leur laissant d'autre réponse possible que la violence qui vint étouffer sa voix. Son courage se montre dans la fermeté tranquille avec laquelle il se justifie, dans cet accent si assuré, si paisible, également éloigné de la faiblesse et de l'emportement. Enfin son zèle pour son divin maître éclate dans l'indignation généreuse qui finit par déborder comme malgré lui de son cœur, à la

vue de l'endurcissement volontaire de ses ennemis et de leur résistance obstinée au Saint-Esprit. Efforçons-nous, mes frères, de marcher, fût-ce de loin, sur les traces de ce grand modèle; efforçons-nous d'imiter, du moins jusqu'à un certain point et dans la mesure de notre foi, le zèle, le courage et la charité de ce fidèle témoin de Jésus-Christ!

Nous aurions pu facilement tirer du discours d'Étienne bien des applications de détail: mais ces détails, vous le sentez, nous auraient entraînés trop loin, et il n'eût pas été possible de les renfermer dans la limite ordinaire du temps assigné à nos exercices. D'un autre côté, je n'ai pas cru devoir morceler ce discours quelque long qu'il soit; il m'a paru plus intéressant de l'embrasser tout entier dans une seule étude, fallût-il y perdre quelques applications pratiques. Je me borne donc à insister en terminant sur la pensée générale qui fait le fond de la défense d'Étienne, à savoir que les privilèges ecclésiastiques n'ont par eux-mêmes aucune vertu salutaire; et que si nous ne répondons pas à ces avantages extérieurs par nos dispositions morales, ils ne feront qu'aggraver notre condamnation, bien loin de pouvoir nous sauver. Vous ressemblez au peuple d'Israël par les grâces que vous avez reçues: prenez garde à ne pas lui ressembler pour l'ingratitude et l'incrédulité. Nés dans un pays chrétien, dans une église chrétienne, dans la communion évangélique, à une époque de réveil,

il ne vous manque rien du côté des privilèges ecclésiastiques, des moyens de grâce et de salut; le Seigneur a voulu habiter au milieu de vous comme au milieu du peuple d'Israël; il y a établi « son témoignage, » il y manifeste sa présence par les miracles de sa grâce, par l'abondance de ses bénédictions : puissiez-vous mettre à profit tous ces privilèges dont il vous sera demandé compte au dernier jour! Prenez garde que ces menaces du Seigneur aux Israélites ne se puissent appliquer à vous : « malheur à toi, Corazin! malheur à toi, Bethsaïda! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous eussent été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties en prenant le sac et la cendre. C'est pourquoi Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous au jour du jugement. » Prenez garde que Tyr et Sidon, que les papistes et les païens ne s'élèvent contre vous en témoignage au jour du jugement et ne vous condamnent. Vous avez reçu plus qu'eux : rappelez-vous qu'il vous sera aussi demandé davantage. Rappelez-vous que « si un homme ne naît de nouveau, il ne peut entrer dans le royaume des cieux; » que « sans la sanctification personne ne verra le Seigneur; » que « ceux qui disent Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais ceux-là seulement qui font la volonté de notre père qui est aux cieux! » « Voici l'heure de nous réveiller de no-

tre sommeil, puisque le salut est maintenant plus près de nous que lorsque nous avons cru.» Voici l'heure de vous donner à Christ si vous ne l'avez pas fait encore, et de vous consacrer à lui avec un zèle tout nouveau si la vie chrétienne, déjà commencée dans votre cœur, a été alanguie, attédiée par les préoccupations de la terre. Donnez-vous donc à Dieu, mes bien-aimés frères, « comme étant devenus vivants de morts que vous étiez, » donnez-lui votre cœur et votre vie, « offrez-lui vos corps et vos âmes en sacrifice vivant et saint, » « cherchez les choses qui sont en haut où Christ est à la droite de Dieu, » et « soyez fermes, inébranlables, vous appliquant avec toujours plus de zèle à l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur ! Amen.

Juin 1849.
